

OBJET :

N° 1954/T.P.

Bornes kilométriques
Usumbura-Kakitumba.

Votre 62/3380 du 25.8.1955.-



A Monsieur le Chef du Service des
Travaux Publics à USUMBURA.-

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous faire savoir le déplacement des bornes kilométriques a été effectué. Ce travail a donné lieu aux constatations ci-après :

- 1°/ Il manque les bornes n°59 à 72 inclusivement.
- 2°/ Ces bornes ont été remplacées par des plaquettes en bois peintes en blanc avec chiffres rouges.
- 3°/ Ces bornes étant inexistantes, il n'y a pas eu moyen de procéder au déplacement suivant les instructions de votre n°62/1795 du 6 mai 1955, et l'agent qui effectua le travail a dû remesurer les kilomètres entre la borne 59 et 72.
- 4°/ Ce faisant il a été constaté que entre la borne n°72 et n°73 il y a une erreur de 158 mètres, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir entre ces deux bornes 1 Km. il y a 1.158 mètres.

Il sera procédé dès que possible à une vérification du métrage entre les bornes 59 et 72.

L'Administrateur de Territoire, ff.,
NAEGELS, J.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

AT

Bornes kilométriques
Usumbura - Kakitumba.

✓ Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à
K I B U N G U.

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous rappeler ma
lettre n° 62/I795 du 6 mai 1955 vous transmise par mon
n° 62/2616 du 7 juillet 1955 concernant le déplacement
des bornes kilométriques de la route Usumbura-Kakitumba.

Je vous prie de me faire savoir si ce
travail est terminé.

L'INGENIEUR PROVINCIAL, CHEF DE SERVICE
DES TRAVAUX PUBLICS DU RWANDA-URUNDI
— J. VAN VLAENDEREN.,



2107 / TP
28/8/55